



Le GIE de l'ESPARCET

Contact : Romain GALTIER, Président - galtierromain@gmail.com

Le GIE de l'ESPARCET c'est un groupement d'intérêt économique (GIE) d'une vingtaine d'éleveurs ovins et caprins du Larzac et du Nord de l'Aveyron, soumis aux aléas de la sécheresse, qui ont pour objectif de sécuriser l'approvisionnement en fourrages biologiques. Ils ont contractualisé avec 5 propriétaires fonciers de l'Aude pour réhabiliter une quarantaine d'hectares d'anciennes friches viticoles dans le Minervois. Sur ces terres, le GIE met en culture et récolte une production fourragère biologique pour une durée de 4 ans (sainfoin). Par ailleurs, les éleveurs achètent des fourrages sur pied (une soixantaine d'hectares de luzerne et de sainfoin) à des producteurs biologiques du Minervois pour compléter leurs besoins. Concrètement, cela signifie que les éleveurs se déplacent dans l'Aude avec du matériel de récolte et de transport une fois par an pour réaliser les coupes de fourrages. Ils utilisent également les services d'une CUMA et d'ETA du Minervois pour louer le reste du matériel nécessaire aux travaux (ex : travail du sol, pressage des bottes). Le projet a débuté en 2012, avec des contrats de mise à disposition des terres de 4 ans.

L'idée de départ

Le territoire d'origine des éleveurs se situe dans l'Aveyron, principalement sur le plateau du Larzac. Les fermes se trouvent dans des territoires de moyenne montagne et cultivent déjà des légumineuses fourragères sur leurs terres arables. L'élevage ovin y est dominant (appellation Roquefort). C'est une zone de causses calcaires, avec des terres séchantes et peu profondes, très soumises aux aléas climatiques (températures très basses l'hiver, et très élevées l'été). Dans ces conditions de sécheresse estivale, notamment avant 2012, les éleveurs ont été confrontés à des difficultés pour sécuriser l'affouragement en bio. Comme les exploitations n'ont pas la possibilité d'augmenter leurs surfaces car la pression foncière est importante, ils se sont donc approvisionnés individuellement auprès de fournisseurs plus ou moins proches de leur territoire, assurant généralement eux-mêmes le transport du foin.

Dans la zone du Minervois (communes de Caunes Minervois, Laures Minervois et Rieux Minervois), située dans le département de l'Aude, au pied de la Montagne Noire, le vignoble a été très touché par une crise structurelle qui a entraîné l'abandon d'un grand nombre de parcelles viticoles : 34 000 ha arrachés en 30 ans (un tiers du vignoble). Aujourd'hui, environ 21 000 ha sont en friche dans le département, et constituent un enjeu de réhabilitation dans le cadre de la lutte contre les incendies. Les exploitations agricoles de cette zone combinent souvent de la production de céréales, de la viticulture et de l'arboriculture. Les agriculteurs biologiques de cette zone cherchent à améliorer la qualité de leurs blés panifiables et ont donc intérêt à intégrer des légumineuses dans leur rotation comme précédent de leurs blés. Néanmoins, ils manquent de débouchés pour les légumineuses fourragères sur leur territoire qui compte peu d'éleveurs.

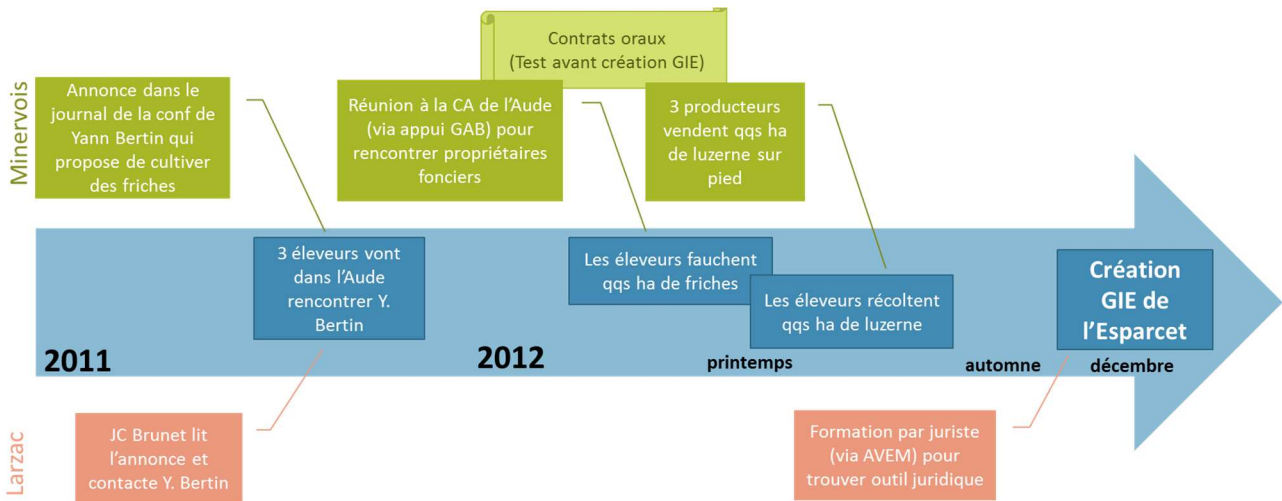
La mise en culture de légumineuses fourragères sur le territoire du Minervois présente donc un triple intérêt : (i) sécurisation de l'affouragement biologiques pour les éleveurs du GIE, (ii) valorisation des friches pour les propriétaires fonciers et (iii) amélioration de la qualité des céréales pour les producteurs biologiques.

Le modèle mis en place

Suite à une annonce parue en 2011 dans le journal de la Confédération Paysanne, 3 éleveurs vont dans le Minervois rencontrer Yann Bertin, agriculteur biologique, qui leur propose de valoriser des friches. Les éleveurs récoltent une quarantaine d'hectares de friches et obtiennent des rendements faibles en quantité et qualité. Cette année a montré qu'il n'était pas rentable de récolter des friches en-dessous de 2,5t/ha

(temps de travail investi trop important par rapport à la récolte obtenue). Néanmoins, le fonctionnement leur servira de base pour mettre en place ensuite le GIE en décembre 2012 (voir frise ci-dessous).

L'émergence et le fonctionnement du groupe d'éleveurs ont été facilités par une connaissance préalable et des habitudes de travail collectif via la CUMA et l'AVEM. Le GAB de l'Aude a permis l'organisation d'une rencontre avec les propriétaires fonciers minervois et une formation avec le cabinet d'avocats « la clé des champs » (basé à Albi) leur a permis d'identifier l'outil juridique adapté à leur projet (en l'occurrence un GIE). L'enjeu du groupe est de mettre en commun une force de travail (matériel et temps de travail) afin de sécuriser l'approvisionnement en fourrages biologiques de leur territoire. Pour cela ils sont en relation avec deux types d'acteurs du Minervois (i) des propriétaires fonciers avec lesquels ils ont des contrats de mise en culture et de récolte depuis 2012 et (ii) des agriculteurs biologiques qui leur vendent de la luzerne et du sainfoin sur pied (accords tacites oraux).



L'évolution

Le projet a réellement démarré quand la forme juridique adaptée a été identifiée. Le groupe fonctionne bien et a une bonne cohésion, en partie due à des habitudes de travail collectif antérieures au projet. La motivation des membres du groupe reste importante après un cycle de 4 ans. D'un point de vue humain, l'expérience de la découverte d'un nouveau « pays » est un point positif.

Globalement, les rendements obtenus ne sont pas à la hauteur des attentes des éleveurs (sauf en 2015) mais les risques climatiques sont variables d'une année sur l'autre. De plus, il faut remonter un minimum de foin vers le Larzac pour rentabiliser le foin et la main-d'œuvre. Les limites de charge imposées par le camion constituent aujourd'hui une contrainte importante qui implique un certain nombre d'allers retours entre les deux territoires. Afin d'éviter que les éleveurs qui ne participaient pas aux travaux dans le Minervois ne se sentent coupable, la rémunération des éleveurs qui se rendent dans le Minervois est un élément clé. Les conditions climatiques depuis 2012 n'ayant pas été trop contraignantes (pas de sécheresse), le prix du foin produit dans le cadre du projet n'a pas été significativement en-dessous de celui du marché. Cela a engendré une démobilitation d'un petit nombre d'éleveurs. Néanmoins, la sécurisation de l'approvisionnement constitue une motivation importante pour la plupart des membres du groupe, et les bénéfices du projet seront visibles à long terme. La réussite de ce premier cycle de 4 ans donne confiance aux éleveurs, qui tirent la conclusion que cette solution d'approvisionnement en fourrages est faisable et pérenne.

Si c'était à refaire, le groupe veillerait à récupérer des terres qui soient plus faciles à exploiter (taille, localisation, potentiel) et éviterait de faire du foin sur les friches. Enfin, ils éviteraient l'avance de trésorerie faite par la CUMA car cela immobilise de l'argent et peut limiter l'adhésion de membres au GIE. La cohésion de groupe est un élément clé de réussite.